

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 24 (1966)

Heft: [1]: Vaud 1986, étude prospective

Kapitel: V: L'homme de 1986

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1. LA POPULATION VAUDOISE

Après nous être préoccupés du cadre de vie de l'homme en 1986, il est temps de passer à l'homme lui-même et d'en arriver ainsi à l'un des objets centraux de nos préoccupations. En effet, l'étude entreprise ici n'a de sens que dans la mesure où elle aidera à mieux prévoir ce que pourrait être la condition humaine dans une vingtaine d'années et à contribuer tant soit peu à l'améliorer.

Nous pouvons déjà nous faire une image assez nette de la population dans vingt ans. En effet, les trois quarts environ des habitants de 1986 sont déjà nés. Ceux qui seront les hommes et les femmes d'expérience de demain sont déjà aujourd'hui dans la vie active ou sont sur le point d'y entrer.

Ainsi qu'on le verra au chapitre VI, la population de résidence devrait passer de 490.000 personnes en 1966 à environ 590.000 en 1986; l'accroissement devrait provenir de la natalité (particulièrement faible dans ce canton), de l'arrivée de Confédérés et de l'immigration d'étrangers. Malgré cet accroissement modéré, la densité et surtout la concentration de population seront encore plus accusées que maintenant. C'est dire que l'homme de 1986 se trouvera en face d'une collectivité plus agglomérée. Sera-t-il plus isolé, plus solitaire ou mieux intégré qu'actuellement ?

2. L'HOMME DE 1986

a) La santé

Faut-il craindre que l'accroissement du confort et les progrès de la médecine, qui donnent une chance aux plus débiles, laissent apparaître certaines menaces de dégénérescence ? Heureusement, ce danger semble être inexistant.

En effet, d'une part l'homme de 1986 sera mieux préservé des maladies. L'hygiène, de même que le sport, progresseront et se généraliseront. D'autre part, les individus débiles ou tarés suivront des traitements plus efficaces, du fait des progrès de la médecine. Ceux qui demeureront handicapés ne seront, en proportion de la population totale, pas plus nombreux qu'aujourd'hui. En outre, leur sort sera sensiblement amélioré dans une société d'abondance, qui consacra certainement des moyens accrus pour soutenir ses membres les plus défavorisés.

b) Les accidents

S'il est aisé de prévoir que les progrès de la médecine profiteront à l'ensemble de la population, il est moins facile de prévoir si le fléau des accidents aura été contenu ! Là, en effet, il ne suffit pas de découvrir des remèdes, mais il faut encore parvenir à les appliquer sans limitations abusives de la liberté individuelle. Cela concerne particulièrement les accidents de circulation et de sport. Une partie de ces

accidents ne se produira plus lorsque l'homme se sera mieux adapté à l'âge de la mécanique et des possibilités techniques presque illimitées, lorsqu'il aura surmonté certaines conséquences de la psychose moderne de la performance et qu'un nouveau code moral de comportement se sera imposé tant sur la route que sur les terrains de sport.

En revanche, pour la prévention des accidents professionnels, domaine dans lequel notre pays est en retard, les obstacles seront moins difficiles à surmonter. Une modification d'ordre psychologique et des améliorations de la législation fédérale pourront aboutir ici à des résultats substantiels; aussi un effort tout particulier devrait-il être entrepris à cet égard.

D'un côté, il y aura lieu de renforcer les prescriptions administratives, souvent vagues ou lacunaires quant aux règles de sécurité à observer. De nouveaux progrès devront être également réalisés par la Caisse nationale d'assurance-accident pour mieux différencier les taux de prime des entreprises selon les efforts déployés en matière de prévention des accidents.

D'autre part, il s'agira d'amener employeurs et salariés à vouer un intérêt beaucoup plus grand à la prévention des accidents, afin de réduire l'influence du laisser-aller et de l'accoutumance au danger.

A vrai dire, plus les prescriptions sont sévères et détaillées, plus ceux qui doivent les appliquer ont le sentiment qu'ils en ont assez fait lorsqu'ils s'y sont conformés. Des exigences légales accrues et un comportement différent des inspecteurs qui en surveillent l'exécution permettront de lutter contre cet état d'esprit et redonneront toute sa valeur à la responsabilité de l'employeur, des cadres et des camarades de travail.

De façon plus générale, on peut dire que nombre d'« accidents » de la vie moderne, que ce soit dans la circulation, la vie professionnelle ou le sport, sont dus à un manque de respect pour la vie et pour l'intégrité corporelle des hommes. Il y a là une valeur de civilisation à reconquérir!

c) La mentalité

L'élévation du niveau de vie reléguant au second plan nombre de besoins matériels, les besoins psychiques croîtront en importance. On se préoccupera plus de son équilibre personnel et familial, de son adaptation à la société et de la signification de la vie. Mais comme on s'occupera plus de soi-même et que l'évolution toujours plus rapide du monde ambiant accroîtra la fréquence des phénomènes d'inadaptation individuelle, la nécessité d'interventions psychiatriques sera éprouvée plus fréquemment.

L'aisance matérielle, l'automobile, l'avion, la télévision, donneront à l'homme une immense liberté. Mais parallèlement, les contraintes ne feront que s'accroître: assujettissement au mode de vie imposé par la société, imitation des autres ou besoin effréné de s'en distinguer, dépenses de prestige, préoccupation exclusive de réussite matérielle. Ici aussi, les contrastes auxquels l'esprit humain devra s'adapter tendront à s'accroître.

Dans le même ordre d'idées, il faudra réconcilier d'une part le sentiment que matériellement tout devient possible, le monde étant ouvert à l'homme sans plus de limites et, d'autre part, le sentiment d'angoisse et le besoin de sécurité que beaucoup d'hommes éprouveront face à l'accélération constante du mouvement de la vie.

Si c'est le cosmopolitisme modelé par les voyages, la télévision, la radio et le cinéma qui l'emporte, l'homme de 1986 sera plus ouvert au monde et moins attaché à son environnement immédiat, à l'esprit de clocher. Ainsi s'atténueront encore le caractère terrien de la mentalité vaudoise et une certaine résistance à l'égard de la modernisation. Mais cette évolution fera aussi disparaître l'un des puissants facteurs de particularisme qui a longtemps caractérisé la Suisse et notre canton, et qui a permis la floraison d'une presse régionale de qualité et le maintien d'une vie intellectuelle et politique décentralisée. L'internationalisation des modes de vie et des manières d'être condamnera-t-elle les caractéristiques locales et les patriotismes régionaux ? Ou au contraire, l'homme y trouvera-t-il son refuge, une identité face à la vague d'uniformisation ?

Il serait erroné cependant de conclure que l'homme deviendra nécessairement encore plus conformiste; s'il sait faire bon usage de sa liberté, de ses revenus, et des moyens de la technique, l'homme pourra donner plus de diversité à son existence et l'enrichir. L'équilibre collectif et individuel sera cependant plus difficile à atteindre que dans une société traditionnelle et statique.

Le progrès technique et une meilleure connaissance de l'organisation donneront beaucoup d'attrait à ce qui est efficace, rationnel, fonctionnel. Mais, parallèlement, l'élévation du niveau de vie permettra d'octroyer une place plus large à la culture, à l'esthétique, à l'harmonie de l'existence. Les exigences de qualité grandiront, non seulement pour les objets eux-mêmes, mais aussi pour les loisirs.

Le désir de gain et surtout de promotion sociale sera plus stimulé que maintenant; les efforts de l'homme viseront moins à obtenir la sécurité (argent et emploi) qu'à acquérir des biens plus diversifiés et un statut social plus élevé. Le besoin de changement sera aussi plus marqué, ce qui se manifestera par un moindre intérêt pour les objets de durée prolongée (l'obsolescence rapide encouragée actuellement par les producteurs sera alors demandée par les consommateurs). La consommation de services s'accroîtra plus rapidement que celle de biens tangibles.

La société de consommation étant une société de changement, les tensions sociales seront d'une autre nature que jusqu'ici. Les conflits et tensions personnels seront plus évidents, alors que les luttes entre classes ou groupes sociaux seront moins marquées, parce que ces groupes eux-mêmes seront plus diffus. L'homme passera moins de temps à son travail et plus de temps à s'identifier, à s'adapter aux conditions sociales changeantes et à se remettre des tensions qu'elles lui imposeront.

d) Dégradation inévitable de l'éthique en 1986 ?

L'élévation du niveau de vie, la mobilité accrue et l'augmentation des possibilités d'action qui s'offriront à l'homme de 1986 lui conféreront des pouvoirs plus grands. Saura-t-il en faire bon usage, et surtout parviendra-t-il à éviter que,

simultanément, les mœurs ne se dégradent ? Actuellement la criminalité et les suicides ne regressent pas, alors que le divorce, l'alcoolisme, les naissances illégitimes, les perversions sexuelles augmentent, et que certaines maladies « sociales », telles les maladies vénériennes, tendent à se propager plus rapidement.

Ces quelques signes de l'évolution des mœurs et les dangers que comporte à cet égard une transformation rapide de notre monde donnent tout leur poids aux recommandations énoncées dans cette étude en vue de mieux intégrer l'homme dans son milieu social. Il est essentiel que non seulement les pouvoirs publics (l'école notamment), mais surtout les associations privées, les Eglises, les mouvements de jeunesse, s'efforcent de discerner ce qui, dans l'évolution actuelle, menace plus particulièrement la morale publique et individuelle, puis mettent tout en œuvre pour promouvoir les forces capables d'améliorer les aspects « qualitatifs » de notre société « quantitative ».

3. LE RÔLE FONDAMENTAL DE L'ÉDUCATION

a) Humanisme et échelle des valeurs

En 1986, l'humanisme que l'on voudra proposer à la nouvelle élite ne pourra faire table rase de la connaissance des classiques, tant il est vrai que leur étude conduira toujours à donner toute sa valeur à la personne humaine; mais cet humanisme devra réserver une plus large place à l'esprit et aux connaissances scientifiques.

Une telle préoccupation scientifique, technique et pratique pourrait faire craindre que l'on aille au-devant d'une civilisation de technocrates, plus préoccupés de réalisations matérielles que de la finalité humaine de leur action. C'est pourquoi l'étude des fondements de la pensée antique et contemporaine devra conserver une place éminente dans la formation des futures élites.

Aussi longtemps que le progrès technique et l'évolution sociale seront rapides, on manquera de cadres et il faudra s'efforcer d'utiliser au maximum les capacités intellectuelles de chacun: au lieu de niveler l'enseignement scolaire, on le diversifiera pour amener chacun au niveau le plus haut qu'il paraît en mesure d'atteindre: mais, vu l'ampleur des besoins, la sélection se fera toujours plus par les aptitudes plutôt qu'en fonction de la classe sociale. Cet objectif ne pourra cependant pas être atteint sans une évolution des esprits au niveau de l'école secondaire et de l'orientation professionnelle, évolution qui est d'ailleurs déjà en cours actuellement. En outre, pour y parvenir, il faudra reconsidérer le statut financier de l'étudiant et introduire des formules permettant de résoudre mieux les problèmes matériels qui découleront d'un accès plus large aux études universitaires.

Dans une civilisation vouée au progrès technique, il sera difficile d'éviter que les carrières techniques et scientifiques ne soient les plus lucratives, tandis que les branches administratives et l'enseignement ne participent qu'avec un certain retard à la

progression du niveau de vie. Et pourtant l'école s'efforce d'inculquer une échelle de valeurs inverse. Ce n'est que par un effort systématique de revalorisation des professions qui jouent un rôle fondamental pour l'avenir de la société que l'on parviendra à rétablir un équilibre dans ces domaines.

b) Université

L'Université et l'Ecole polytechnique joueront évidemment un rôle essentiel, non seulement dans la formation de l'élite, mais aussi dans la reconnaissance des valeurs propres à la civilisation moderne. Sont-elles prêtes à assumer ces tâches ?

Jusqu'ici, l'Université s'est assigné comme premier objectif d'enseigner à ses étudiants des connaissances et des méthodes de travail qui leur permettent d'aborder ensuite les problèmes propres aux diverses disciplines, mais elle n'a pas cherché à en faire avant tout des spécialistes. A l'avenir, cette conception restera valable, car la croissance rapide du nombre des connaissances et des spécialités rendra plus que jamais nécessaire le partage entre formation de base à l'Université et formation spécialisée dans les stades ultérieurs. Mais la définition même de cette formation de base devra être dorénavant révisée plus fréquemment : l'importance encore excessive donnée aux nomenclatures d'anatomie et de botanique en médecine, la disproportion entre l'étude du passé et celle de la société contemporaine en théologie, l'absence d'un enseignement sur l'urbanisme en architecture et en sociologie, la portion congrue laissée à l'enseignement du droit administratif en droit, ne sont que quelques exemples de cette nécessité d'une révision fréquente des programmes. Plus que jamais, l'accent devra porter sur l'exercice et le développement des facultés et des instruments d'analyse et de synthèse et non sur l'accumulation des connaissances. La collaboration entre professeurs et étudiants devra être plus intense, notamment grâce à l'extension des travaux pratiques et de la recherche.

Une des missions de l'Université consistera à ouvrir ses portes aux « plus de trente ans » et leur donner l'occasion de revenir perfectionner leur bagage théorique, et surtout d'échanger leurs expériences en les soumettant à une analyse et à une réflexion approfondies. Il s'agira là d'étudiants particulièrement intéressants et exigeants, dont la présence ne pourra que contribuer à élever la qualité de l'enseignement. Etant donné l'importance de l'Université dans la formation de l'homme de 1986, nous y reviendrons au chapitre VIII.

c) Formation continue et mobilité professionnelle

Actuellement, la vie est coupée en deux phases, l'une de formation (scolaire et professionnelle) et l'autre d'activité professionnelle. Il ne pourra plus en être de même à l'avenir. Une meilleure connaissance de l'esprit humain donnera, par exemple, la possibilité de démontrer que de vingt à trente ans le cerveau humain est le plus apte à la recherche, et que, par la suite, certains âges conviennent mieux à la réalisation, à l'action directe, d'autres à l'enseignement, à la méditation et au retour à l'étude.

Chez les jeunes, on réduira encore le nombre des faits à mémoriser pour mieux enseigner à travailler, à raisonner, à inventer. Plus que jamais, il faudra enseigner à bien poser les problèmes. Cette nécessité d'une formation générale de l'esprit sera valable également au stade de l'apprentissage et de la formation strictement professionnelle.

Quelle que soit la formation scolaire suivie, il appartiendra à la *formation continue* d'apporter à l'homme et à la femme les connaissances et les méthodes nouvelles dont ils auront besoin, tant dans leurs activités professionnelles que dans d'autres domaines (école des consommateurs, des couples, des parents, des retraités, initiation politique). La généralisation de la formation continue et l'accoutumance à une grande mobilité dans la vie professionnelle permettront en particulier d'éviter le vieillissement des cadres et faciliteront la transition progressive vers la retraite complète.

d) Retraite et second âge — L'heure de la retraite sonnera-t-elle toujours à soixante-cinq ans ?

Notre pays compte presque autant de retraités que de salariés étrangers. Or, un certain nombre de retraités seraient heureux d'avoir une occupation. Pourquoi ne pas assouplir l'âge de la retraite ?

La possibilité d'exercer une activité économiquement rentable après soixante ans est fonction des capacités individuelles et du type d'activité. Dans les professions libérales, l'individu peut normalement travailler jusqu'à soixante-quinze ans. Dans les activités physiques, le rendement diminue plus rapidement. La limite se situe vers soixante-cinq ans dans les villes et un peu plus tard à la campagne.

L'allongement indéfini de la période active et la *suppression du vieillissement* sont du domaine de l'utopie. L'homme est physiologiquement fait pour vivre cinquante ans. Sans doute avons-nous déjà dépassé largement les limites naturelles, grâce aux conditions privilégiées du milieu. Mais, ce faisant, nous n'avons guère ralenti le processus de vieillissement mental ou corporel qui suit à peu près la même cadence qu'autrefois et avec les mêmes exceptions. En 1986, on n'aura pas fait de nouveaux progrès dans ce domaine.

Ainsi que nous l'avons relevé à la fin du chapitre IV, l'occupation des personnes âgées doit être envisagée non seulement sous l'angle économique, mais aussi sous celui de l'*hygiène mentale*. Le retraité, surtout lorsqu'il n'a pas de « hobby », est guetté par l'alcoolisme et la dépression, qui se manifestent sous les formes les plus variées. L'occupation partielle permettra d'éviter de nombreux cas d'hospitalisation précoce et de dégradation mentale.

La mise à la retraite souple et personnalisée, analysée et décidée avec la collaboration du médecin et du psychologue, dans le cadre de l'entreprise, se généralisera donc, assortie parfois d'une limite maximale pour éviter un blocage du renouvellement des cadres.

A partir d'un certain âge, il deviendra nécessaire de retirer les responsables du cycle opérationnel pour leur confier des tâches d'état-major et de conseil où leur expérience les rendra particulièrement efficaces.

Et comme le passage du travail à temps complet à la retraite est souvent trop brutal, la période transitoire de travail à mi-temps fera normalement partie des divers types de mise à la retraite souple et personnalisée.

Ces transformations ne se feront pas rapidement. Elles nécessiteront de nombreuses modifications dans l'organisation des entreprises et des administrations. Elles entraîneront en outre des changements importants dans la structure et dans la conception même des régimes de retraite.

e) Des loisirs pour tous...

Le loisir est le temps dont on dispose librement après l'accomplissement des occupations professionnelles, sociales, familiales et religieuses. Dans vingt ans, le loisir ne sera plus uniquement une période de repos et de détente destinée à reconstituer ses forces et à se préparer à sa tâche. Il sera un *but en soi*, et son emploi, qui fera partie de l'art de vivre, sera la distinction de l'homme et, par extension, celle du pays.

En effet, la généralisation du travail fractionné permettra de se livrer en plus à des activités créatrices et personnelles, d'autant plus que la sécurité matérielle, largement assurée à chacun, réduira l'importance de la lutte pour la vie en tant que stimulant du caractère. C'est donc dans les loisirs que beaucoup d'êtres trouveront le cadre propre à former leur personnalité.

Ces remarques semblent valables également pour les employés de bureau, pour lesquels le travail subit des changements profonds à la suite de l'introduction de la mécanographie. L'écart, autrefois creusé, entre « cols blancs » et « cols bleus » s'atténue et la qualité des travaux devient comparable. Par suite de la diminution des heures de travail, il est indispensable de favoriser la création de besoins de culture et de loisirs enrichissants. A cet égard, il convient de susciter une ambiance, une « psychose » favorable à la création de ces besoins.

Quant aux *loisirs des cadres* ils vont en diminuant, Bien que les responsables soient devenus salariés, l'engagement qui leur est demandé a augmenté. La notion de responsabilité s'est amplifiée. Il est courant de voir l'état-major présent dans les bureaux vides, le samedi matin. De plus, la formation des cadres prend souvent place pendant les heures de loisirs. Il est vrai qu'elle peut représenter une forme de détente. Cette évolution vers un engagement personnel plus grand des cadres se poursuivra mais il sera essentiel de multiplier, pour eux, les temps de réflexion.

Les loisirs se développeront parallèlement: physiques, manuels, artistiques et sociaux. Le sport bénéficiant déjà de larges encouragements, il faudra mettre l'accent ailleurs afin de rétablir un certain équilibre. Ainsi, dans leur présentation, la presse, la radio et la télévision tiendront-elles compte des besoins de loisirs au fur et à mesure de leur développement.

D'autre part, comme il répondra à une nécessité sociale, le problème du travail en dehors de l'entreprise à titre de distraction ou en vue d'un gain supplémentaire devra être résolu par les employeurs et par les syndicats.

f) Niveau de vie

Comme on le verra au chapitre VI, il est probable que la « production nationale » vaudoise doublera au cours des vingt prochaines années et que la population augmentera simultanément de près de 20 %. Ces accroissements influenceront la vie de l'homme. Certes la consommation individuelle n'augmentera pas dans les mêmes proportions, c'est-à-dire des deux tiers, car une large part des nouvelles ressources ainsi dégagées devront être affectées à l'investissement.

La part réservée aux investissements productifs conditionnera le rythme du progrès matériel futur, tandis que la part dévolue aux investissements collectifs contribuera largement à améliorer les modes de vie; ils rendront des services qui s'ajouteront aux améliorations de la consommation individuelle proprement dite. En effet, la part croissante du revenu national affectée au réseau routier, aux centres de culture, à la lutte contre la pollution, contribuera aussi à mieux satisfaire les besoins individuels.

Une autre évolution probable de la structure de la consommation dérive du fait que, les besoins matériels étant d'ores et déjà assez largement satisfaits, les besoins psychiques joueront un rôle beaucoup plus important. C'est dire que le confort, la mode, l'art, la culture occuperont une place toujours plus grande dans la motivation des choix individuels. C'est dire aussi que les producteurs de biens de consommation et de service devront se préoccuper toujours plus d'exigences dépassant largement le cadre de la seule utilité physique.

g) Les structures sociales, économiques, politiques sont-elles adaptées ?

Nos structures sont-elles adaptées à l'évolution qui se dessine? Permettront-elles le développement harmonieux de l'économie vaudoise au cours des vingt prochaines années? Notre organisation politique et administrative convient-elle à la société de 1986 et donne-t-elle toutes ses chances au canton de Vaud pour les années à venir?

Telles sont les questions fondamentales qu'il faut se poser maintenant, car c'est principalement sous l'angle des *structures* qu'il convient d'aborder les diverses questions qui viennent d'être soulevées.

RÉSUMÉ

Le cloisonnement des étapes de la vie va s'estomper : l'enseignement acquis à l'école se poursuivra dans le cadre de la formation continue, et la retraite sera progressive, souple et personnalisée.

La protection de la santé, la lutte contre les accidents, la formation morale gagneront en importance.

Les nouvelles facilités offertes par la technique et l'accroissement des loisirs influenceront fortement l'être humain. Les maladaptations psychiques augmenteront.

Il appartiendra aux organismes privés et publics de veiller à ce que l'homme ne devienne pas l'esclave de son environnement, mais puisse s'épanouir en fonction de ce que le futur lui apportera de nouveau.